



Paris, le 5 septembre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement de la campagne de sensibilisation « Les antibiotics, comme il faut, quand il faut »

A l'occasion du Salon international des productions animales (SPACE) qui s'ouvre le 12 septembre à Rennes, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation lance une nouvelle campagne de communication à destination des éleveurs et des vétérinaires. La promotion d'un usage raisonné et prudent des antibiotiques, tant en médecine vétérinaire qu'en médecine humaine, est un défi majeur et mondial de santé publique.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre la résistance des bactéries aux antibiotiques (antibiorésistance) en médecine vétérinaire, avec le premier Plan Ecoantibio 2012-2016, prolongé par un deuxième Plan qui couvre la période 2017-2021.

La mobilisation de tous les acteurs concernés, éleveurs et vétérinaires tout particulièrement, a permis de réduire l'utilisation des antibiotiques vétérinaires, toutes filières confondues, de 20% en quatre ans (2012-2015). La nouvelle campagne « Les antibiotics, comme il faut, quand il faut » a pour objectif de maintenir cette mobilisation et pérenniser ces bons résultats. Elle est lancée du 1^{er} septembre au 31 octobre et sera relayée dans la presse spécialisée agricole et vétérinaire et sur les réseaux sociaux.

La campagne s'inscrit dans le Plan Ecoantibio ², lancé en avril 2017, qui met l'accent sur la communication, l'échange d'informations et la formation pour limiter durablement le recours aux antibiotiques et préserver leur efficacité. De nouveaux progrès sont encore possibles grâce à l'amélioration de la biosécurité et des conditions d'élevage des animaux qui permettent de prévenir les maladies infectieuses. Il s'agit également de promouvoir des alternatives efficaces aux antibiotiques telles que la vaccination ou la phytothérapie, et de mettre à disposition des vétérinaires des outils de diagnostic plus performants.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation se félicite de la distinction internationale remise en Corée du sud le 30 août lors du Congrès mondial vétérinaire, au Conseil National de l'Ordre des vétérinaires français pour la qualité de ses actions au service de la lutte contre l'antibiorésistance.

Pour en savoir plus sur la campagne « Les antibiotics, comme il faut, quand il faut » :
<http://agriculture.gouv.fr/campagne-2017-les-antibios-comme-il-faut-quand-il-faut>

Contacts presse

Service de presse de Stéphane Travert - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture